



# Freins et leviers au déploiement d'une gestion durable des eaux pluviales en ville ?

## Retour d'expérience à la Ville de Paris



# Aménagement de la rue Dautancourt Paris 17<sup>ème</sup>

# Aménagement de la rue Dautancourt Paris 17<sup>ème</sup>

Localisation du site



# Aménagement de la rue Dautancourt Paris 17<sup>ème</sup>

## État existant



# Aménagement de la rue Dautancourt Paris 17<sup>ème</sup>

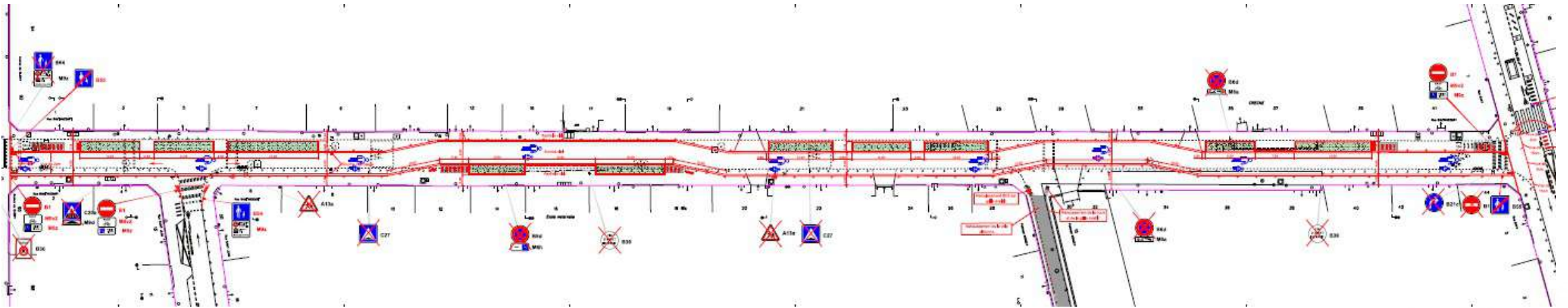
## Présentation du projet

- Projet DVD – STV Nord-Ouest
- Surface de l'opération : 3039 m<sup>2</sup>
- Surface de référence : 1900 m<sup>2</sup>
- Budget : 700 000 €

# Aménagement de la rue Dautancourt Paris 17<sup>ème</sup>

## Présentation du projet

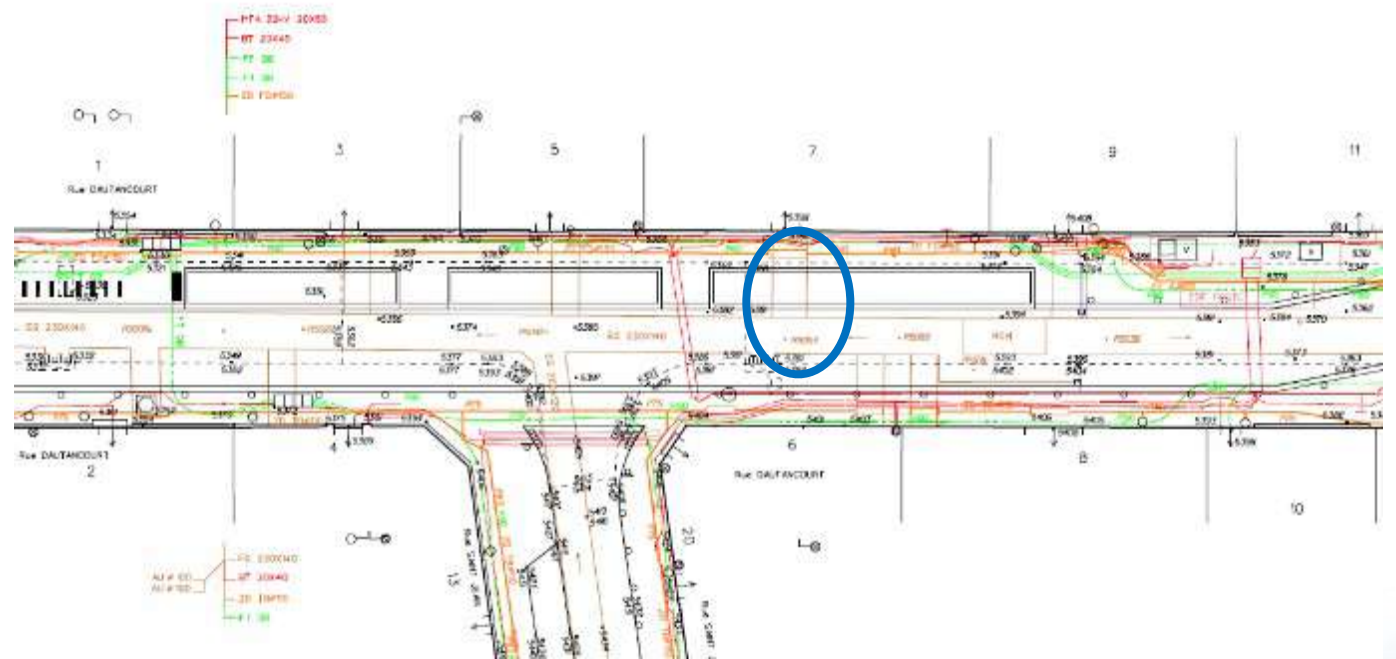
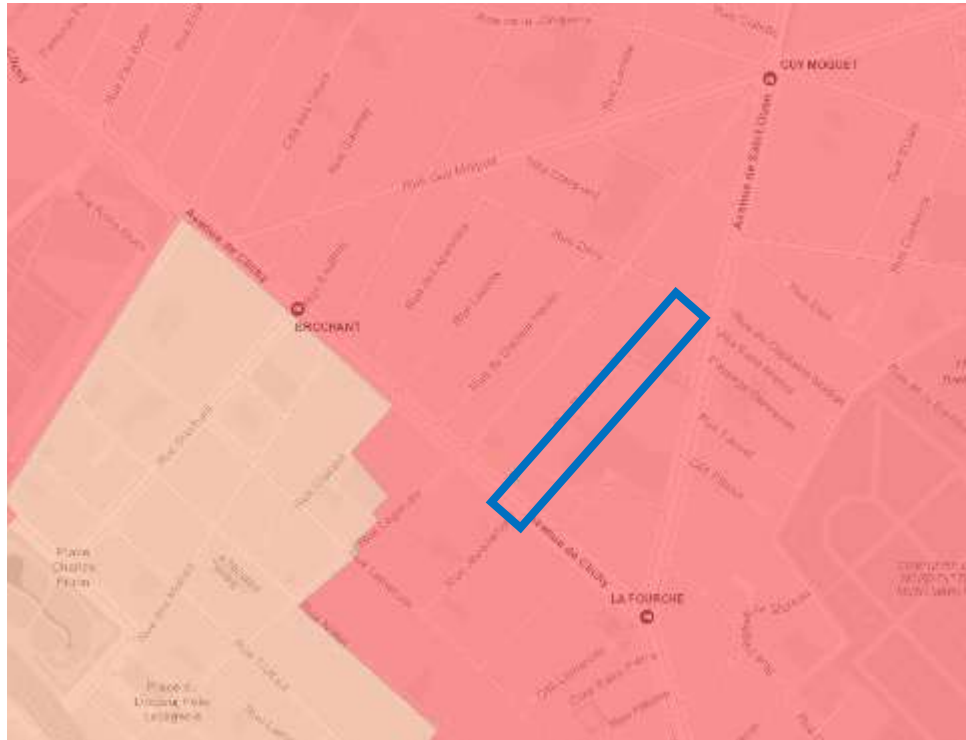
- Objectif : Création d'une rue aux Ecoles végétalisée :
  - Apaiser la circulation automobile et rendre la voie plus sûre et accueillante, particulièrement pour les enfants.
  - Contribuer à un environnement plus sain et plus durable (Végétaliser le plus possible – 200 m<sup>2</sup> de jardinières).
  - Faire de l'école un lieu de vie central du quartier.



# Aménagement de la rue Dautancourt Paris 17<sup>ème</sup>

## Contexte technique et réglementaire

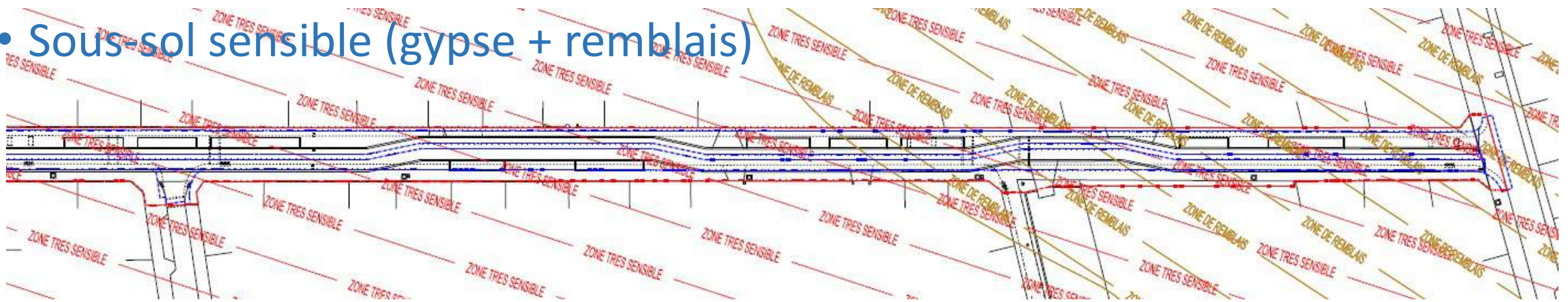
- Zone 4mm – Mode dégradé : pluie 16mm sur 30% de la surface de projet
- Présence de réseaux, notamment branchements particulier à faible profondeur



# Aménagement de la rue Dautancourt Paris 17<sup>ème</sup>

## Contexte géotechnique

- **Sous-sol sensible (gypse + remblais)**



Mail de l'IGC du 23/05/2023 :

*La rue Dautancourt se situe au pied du versant ouest de la butte Montmartre avec sur les premiers mètres des Remblais et Eboulis de pente gypseux remaniés qui reposent sur la 4<sup>ème</sup> masse de gypse, les marnes infragypseuses et les formations antéludiennes.*

*Pas surprenant donc que nous nous situions en **zone très sensible au regard de la densité du matériaux gypseux au m<sup>2</sup>.***

*Une Zone où **toute concentration est proscrite.***

*Sur la question de savoir si les jardinières doivent être étanches ou non ? Je répondrais par l'affirmative avec une surverse canalisée vers le réseau. Des tassements différentiels et sousminages importants sont à redouter dans le cas contraire avec une déformation importante des trottoirs et chaussée dans le temps.*



# Aménagement de la rue Dautancourt Paris 17<sup>ème</sup>

## Processus

- Changement de statut de la rue Dautancourt : Septembre 2021.
- Validation du programme de végétalisation : Octobre 2022.
- Démarrage des études : Décembre 2022.
- **Intégration de la gestion des EP dès l'esquisse : Janvier 2023.**
- Validation interne Ville de Paris (DVD et Copil HdV) : Mars 2023,
- Instruction Technique auprès des services de la ville et extérieurs : Mars 2023.
- Réunion publique auprès des riverains : 29 Mars 2023,
- **Dépôt de l'AREP : Avril 2023.**
- Dépôt de demande d'autorisation administrative (PA) : Mai 2023.
- Début prévisionnel des travaux : Juillet 2023.
- Fin prévisionnelle des travaux : Octobre 2023.
- Végétalisation : Novembre 2023.

# Aménagement de la rue Dautancourt Paris 17<sup>ème</sup>

Quelles solutions ?

- Étancher les jardinières afin de concentrer les eaux de ruissellement
  - Garantie de la pérennité du sous-sol
  - Améliore les performance d'abattement à l'échelle de l'opération
  - Suppression de pleine terre
- Mise en œuvre de revêtements perméable → avis négatif des ABF et difficultés dans la gestion ultérieure des matériaux (performances et travaux concessionnaires)
- → Quelle réponse de la DEVE ?

# Aménagement de la rue Dautancourt Paris 17<sup>ème</sup>

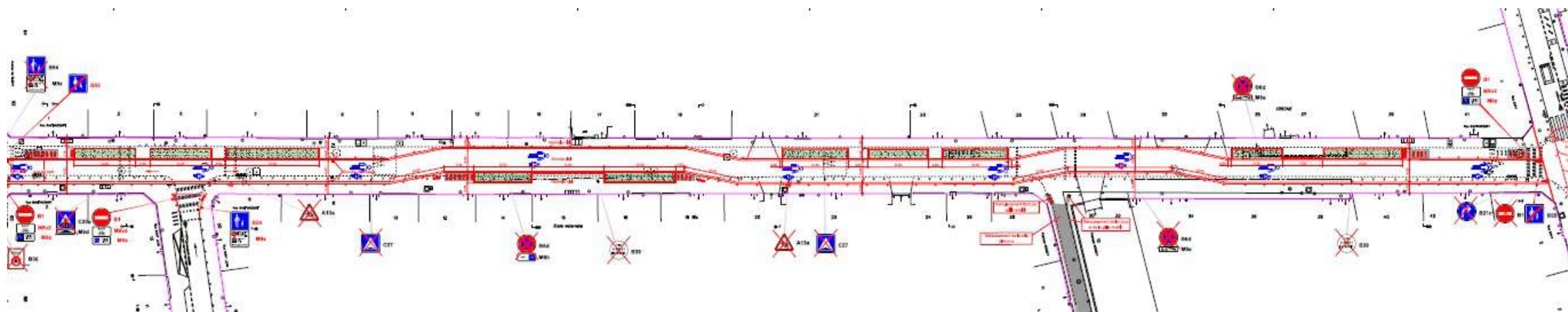
## La réponse de la DEVE

- Côté DEVE, notre position dans ce genre de cas est que **l'étanchéification des zones plantées est un non-sens** pour ces espaces et les végétaux qu'ils contiennent et que ce n'est pas non plus la solution la plus satisfaisante du point de vue des objectifs globaux de désimperméabilisation des sols (même si sur ce point je laisse le STEA juger de quelle est leur priorité).
- Nous demandons donc des espaces plantés de pleine terre et les solutions pour respecter le plan pluie doivent plutôt être trouvées en désimperméabilisant davantage de surface, ou bien **dérogation** à obtenir en dernier lieu

# Aménagement de la rue Dautancourt Paris 17<sup>ème</sup>

## Le projet finalement

- Quels arbitrages ?
- Le STEA accorde la dérogation
- 11% déconnecté
- Jardinière en pleine terre sans concentration
- Pas de revêtements perméables



# Aménagement de la rue Dautancourt Paris 17<sup>ème</sup>

Et si c'était à refaire ?

- Création d'une véritable boîte à outils de solutions techniques applicables en zone urbaine, en précisant les avantages et inconvénients :
  - ❖ Espaces végétalisés.
  - ❖ Caniveaux Infiltrant.
  - ❖ Trottoirs perméables (Matériaux modulaires ou non).
  - ❖ Chaussées Infiltrant.
- Une plus grande souplesse pour les dérogations du STEA.

Merci de votre attention